

# AMC

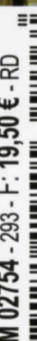
## RPBW - HARARI-CANAL-OBOH-EDGAR

DOSSIER TRANSFORMATION D'USAGE DU PATRIMOINE ORDINAIRE  
ÉVÉNEMENT LE SOUFFLE UTOPIQUE DE LA SCIENCE-FICTION  
RÉFÉRENCE L'ÉCOLE LOUIS-LUMIÈRE À NOISY-LE-GRAND  
DÉTAILS TOITURES PRATICABLES DESIGN RETOUR À MEMPHIS  
MATÉRIALITHÈQUE IMPRESSION 3D PRODUITS VÉGÉTALISATION

N° 293 - FÉVRIER 2021  
[WWW.AMC-ARCHI.COM](http://WWW.AMC-ARCHI.COM)

FRANCE: 18,00 € - ROU: 22 € - CANADA: 31 € - MAROC: 17 € DT  
M.L. CALEDONIE: 2300 CDT - POLYNÉSIE: 2300 CDT

M 02754 - 293 - F: 19,50 € - RD



# L'ÉCOLE LOUIS-LUMIÈRE À NOISY-LE-GRAND

Grand Prix national de l'architecture en 1991, Christian Hauvette fut, dès les années 1980, un acteur majeur de la scène française. Diplômé en 1969 de l'Ecole des beaux-arts, il s'ouvrit à l'enseignement de Jean Prouvé au Conservatoire national des arts et métiers puis à la pensée de Roland Barthes à l'Ecole pratique des hautes études. S'il déclinait dans

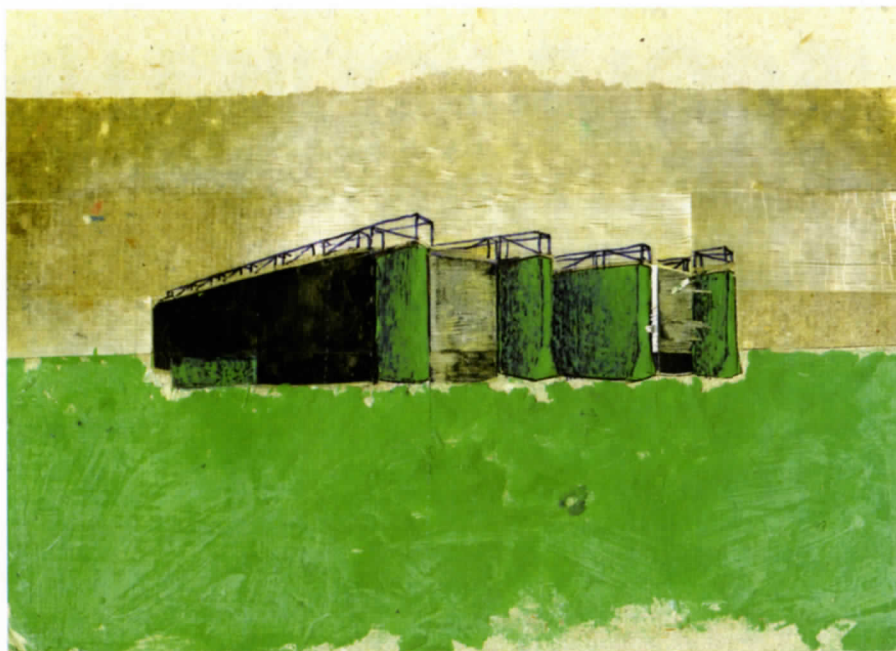
## RÉFÉRENCE

des compositions structurelles une approche technologique de Prouvé, cela n'excluait pas la valeur de métaphore et de signe qu'il assignait à ses projets, nourris par une réflexion polysémique issue de la sémiologie. En témoigne l'Ecole nationale supérieure de cinéma Louis-Lumière, amarrée en 1989 à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, emblématique de cette démarche. L'opposition en façades de lames de béton et de murs-rideaux, la façade sud semblable à une pellicule de film enroulé, le socle opaque, la rue intérieure sous verrière, la structure porteuse en béton coulée en place, des plaques de béton boulonnées et des pignons exprimant une double partition en sont autant d'éléments fondamentaux. Inoccupée depuis 2012, elle fait l'objet d'un projet de reconversion.

Par Christine Desmoulin

## R É F É R E N C E

### L'ÉCOLE LOUIS-LUMIÈRE A NOISY-LE-GRAND



SIAF / CAPA / Archives d'architecture du XXe s / ADAGP 2021

**C**hristian Hauvette avait l'art d'aborder avec le sourire les choses sérieuses de l'architecture et la complexité du métier. «Prenez garde au FBI [fausses bonnes idées]!» Ces mots griffonnés dans la marge des plans d'un collaborateur en témoignent, et c'est avec autant d'humour et une pointe de lassitude qu'il déplorait l'absence d'ambition des tenants de ce qu'il nommait le «FPQMLRA» (Faut pas qu'on me le reproche après). Des commanditaires éclairés contribuèrent heureusement à la richesse de son parcours, jalonné d'édifices qui sont autant de petites mécaniques inventives, justes et radicales et attestent des vertus de la politique de commande publique des années 1980 et 1990.

#### Jeux intellectuels

Homme cultivé et discret, Hauvette était un navigateur et un intellectuel attaché à la vérité structurelle de l'architecture autant qu'à ses valeurs poétiques, car l'architecture s'apparentait selon lui à un jeu du langage. Son goût des connivences entre la musique et l'architecture l'avait également façonné. Outre l'enseignement qu'il dispensait dans les écoles d'architecture de Rennes et Versailles, son agence était le creuset d'expérimentations et d'innovations dont plusieurs jeunes confrères se nourrissent. Avec la conviction qu'il fallait «porter sur le monde des choses et des idées un regard froid, tel celui de Poussin,

Prouvé, Barthes ou Boulez», il considérait que seuls des principes rationnels débouchant sur une forme d'abstraction permettaient de concevoir un projet avec ténacité. En opposant la raison à l'émotion comme force créatrice, cette posture intellectuelle relevait pour lui d'une tradition française, totalement à l'encontre des idées du romantisme. Ceci est un trait constant dans ses réalisations. Outre l'école de cinéma à Noisy-le-Grand (1989), on peut citer le siège de l'Agence française de développement à Paris (1998), l'École nationale supérieure d'ingénierie au Mans (1999), la «Boîte à vent» bioclimatique du rectorat de la Martinique à Fort-de-France (1994), le rectorat de Guyane à Cayenne (2007), deux joyeux plots de logements jumeaux à Rennes (1996), jusqu'à l'œuvre ultime, le palais de justice de Caen (2015, achevé par Baumschlager Eberlé après son décès en 2011). A plusieurs reprises, il eut à déjouer les contraintes de parcelles en pointe. C'est le cas de l'Agence française de développement, du siège de la Caisse des dépôts à Paris (2003) et de l'insolite silhouette manhattanienne du petit immeuble de bureaux de l'avenue René-Coty à Paris (2004), qui fait de l'œil au lion de Belfort de la place Denfert-Rochereau.

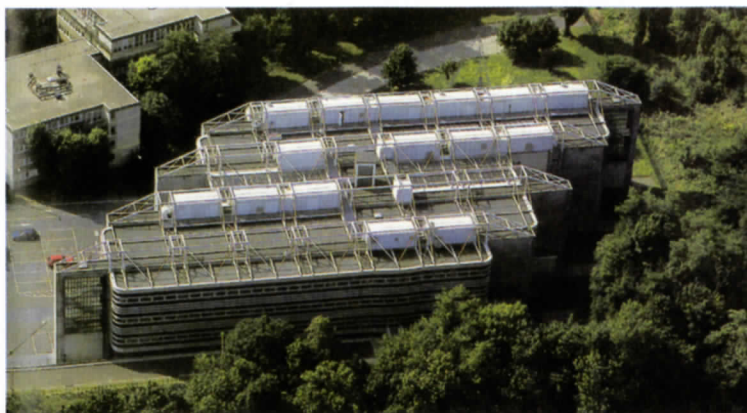
CI-DESSUS. Dessin de Christian Hauvette.

PAGE DE DROITE. La façade sud du bâtiment et vue de l'intérieur sous verrière.



## RÉFÉRENCE

### L'ÉCOLE LOUIS-LUMIÈRE A NOISY-LE-GRAND



Nicolas Borel

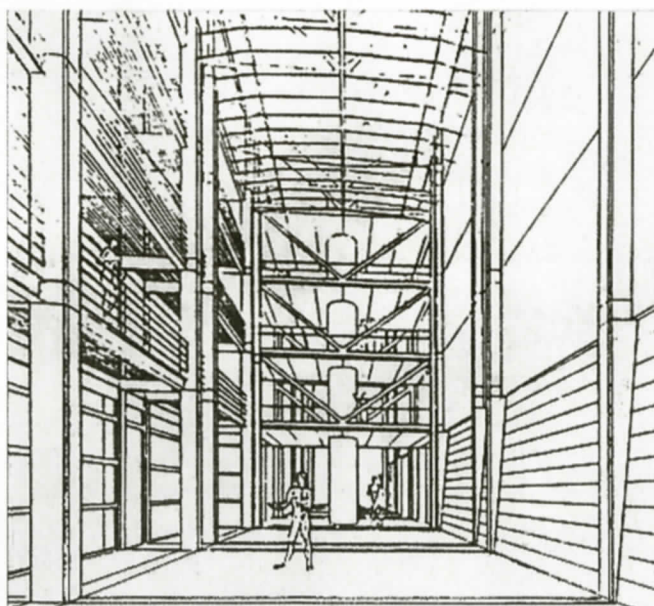
Vue d'en haut, l'école telle un bateau dans le flot arboré de la ville nouvelle.

#### Etudier le cinéma en ville nouvelle

Fondée en 1926 sous l'impulsion de personnalités comme Louis Lumière et Léon Gaumont, l'École technique de photographie et de cinéma (ETPC) devint l'École nationale du cinéma Louis-Lumière, puis l'École nationale supérieure Louis-Lumière. Elle est la deuxième école de cinéma créée au monde, après la VGIK à Moscou<sup>(1)</sup>.

Quand elle s'installe à Noisy-le-Grand, elle a déjà délaissé deux sites parisiens successifs, rue de Vaugirard et rue Rollin, et s'agrandit au rythme de sa renommée. Pour la doter d'un immeuble de 8000 m<sup>2</sup>, taillé sur mesure pour ses activités, le ministère de l'Éducation nationale et le service des constructions de l'académie de la région Ile-de-France (Scarif) lancent, en 1986, un concours d'architecture, remporté par Christian Hauvette. En 1989, adieu l'ambiance du quartier Latin!

A l'époque, inscrire cette école professionnelle de haut rang dans le nouveau dispositif économique et universi-



SIAP / CAPA / Archives d'architecture du XXe s / ADAGP 2021

Dessin de la rue intérieure sous verrière.

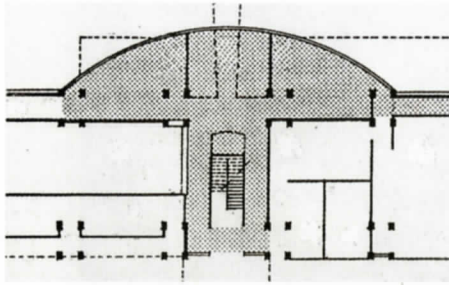
taire rassemblant l'université Paris-Est Marne-la-Vallée et l'Institut national de l'audiovisuel fait sens. La ville nouvelle de Marne-la-Vallée concrétise en effet une étape importante de son développement, en accueillant depuis 1983 des établissements scolaires et universitaires prestigieux au sein de la Cité Descartes, implantée sur les communes de Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne. Si les villes nouvelles cherchent à détrôner le quartier Latin pour l'enseignement de haut niveau, elles ont aussi valeur de laboratoire pour l'innovation urbaine et architecturale. La Cité Descartes complète la « collection d'architectures » existant à Marne-la-Vallée depuis la création de l'Epamarne, en 1972. L'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (Esiee) signée Dominique Perrault, le centre de formation Bull de Bertrand Bonnier (actuel bâtiment Copernic), l'École nationale des ponts et chaussées (Chaix et Morel) et l'École nationale d'architecture de Paris Est (Bernard Tschumi) sont autant de signaux qui contribuent à la nouvelle identité des communes du secteur, dont Noisy-le-Grand. Tête de pont de la ville nouvelle en arrivant de Paris par l'autoroute A 4 ou le RER, cette ville fait alors l'objet de grandes opérations. Son parc immobilier et sa population doublent, entre 1978 et 1992. L'aménagement du quartier Champy prolonge celui du quartier du Mont d'Est (1977-1982), où l'architecture monumentale des Espaces d'Abraxas de Ricardo Bofill dessine la figure de proue de la ville nouvelle, et celui du Pavé-neuf (1978-1984), développé entre l'A4 et la ligne de RER A au fil d'un axe piéton ponctué de places et dominé par les Arènes de Picasso, les célèbres « camemberts » de Manolo Nunez, élève de Bofill.

#### L'éloquence de l'abstraction

« Noir, blanc, gris », puisque l'école prépare aux métiers du cinéma et de la photographie, son architecture le suggère dans un bâtiment double et séquentiel, ceint de son mur-rideau courbe en verre et métal courbé. Proche de l'autoroute en lisière du RER dans le quartier Champy, le site retenu lui offre une belle visibilité, dont Hauvette en tirera pleinement parti en l'installant comme un navire à quai sur ce terrain arboré.

Interviewé en 1988 par Marie-Christine Loriers<sup>(2)</sup>, Hauvette explicite la métaphore qui a nourri la conception de son bâtiment : « Les directives d'urbanisme obligeaient à prévoir les accès au niveau de promenades surélevées qui traversent le quartier. Alors, j'ai dit au bâtiment : "isole latéralement, ne touche pas, effleure. Situe-toi dans le continu général, mais ne touche pas". Et nous avons décidé une sorte de navire arrimé légèrement par des passerelles, comme un bateau qui ne toucherait pas le quai. »

Ancré par le béton de ses lourds soubassements et les hautes lames de ses pignons, l'édifice se déploie sur quatre niveaux, dont un à rez-de-chaussée. Ses passerelles métalliques aériennes, qui répondent aux règles d'urbanisme, l'arriment à la ville nouvelle. Quand la puissance tellurique du socle et la monumentalité des pignons côtoient



SALLE DE RESTAURANT DANS LE « BOMBÉ » DU RDC, FAÇADE SUD

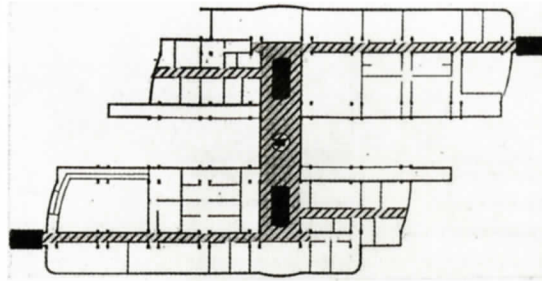
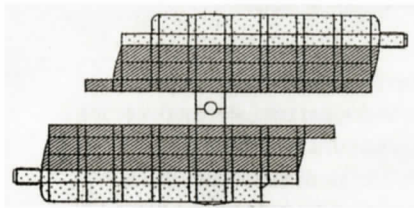
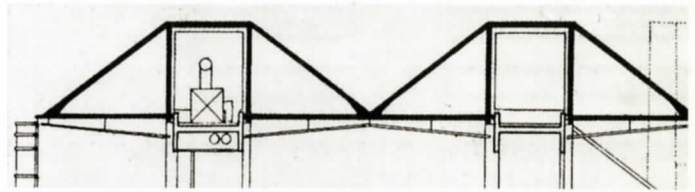


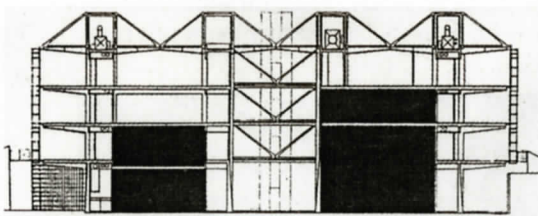
DIAGRAMME DES CIRCULATIONS HORIZONTALES ET VERTICALES



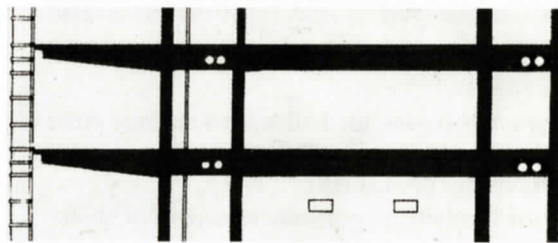
ÉPAISSEURS « NOIRES » INTERNES : STUDIOS ET LABORATOIRES  
COUCHES « BLANCHES » EXTERNES : SALLES DE COURS OU BANALISÉES



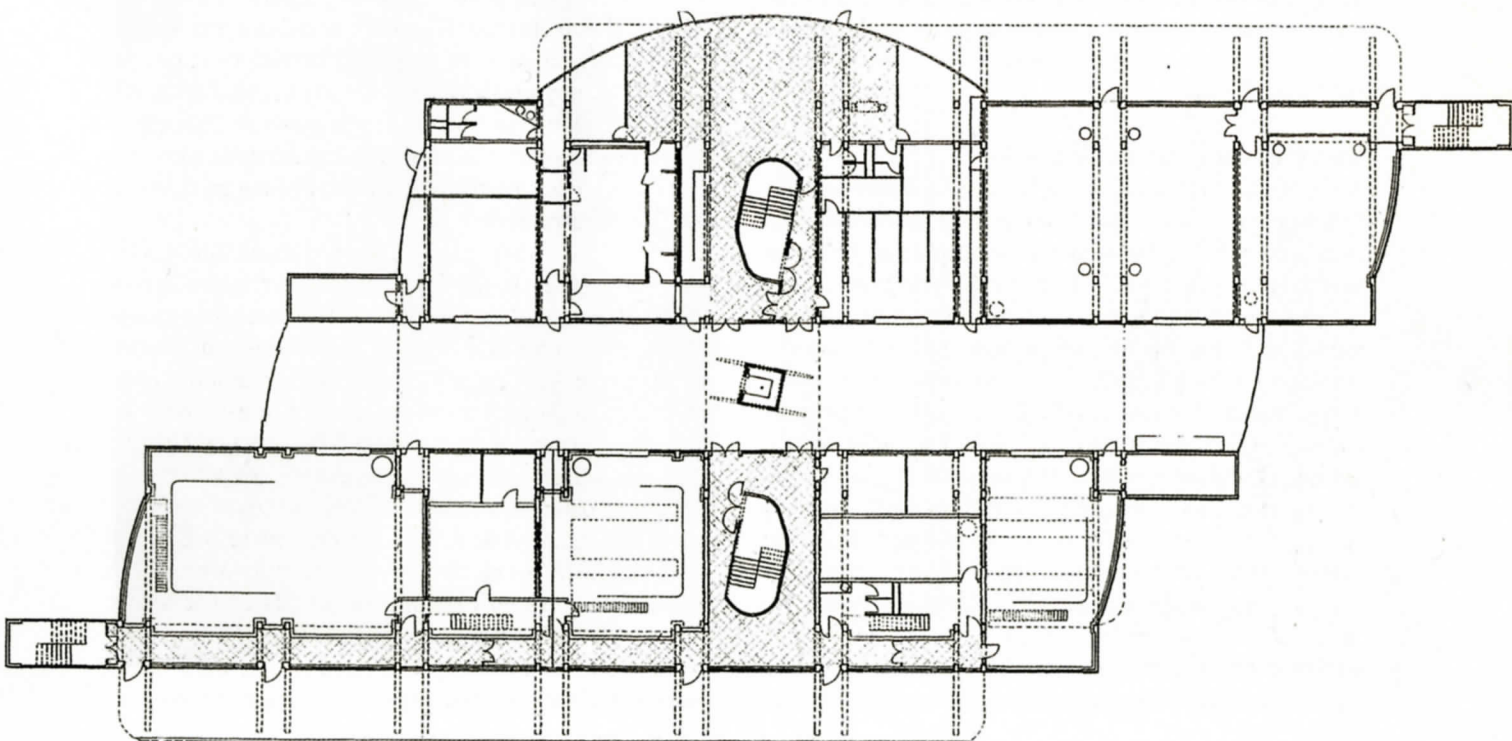
OSSATURE MÉTALLIQUE EN COURONNEMENT SUSPENDANT  
UNE TOITURE EN BACS ACIER OU DES VERRIÈRES



VOLUMES AVEUGLES SUR LA RUE DE SERVICE, SALLES ÉCLAIRÉES  
NATURELLEMENT ACCROCHÉES EN ALTITUDE



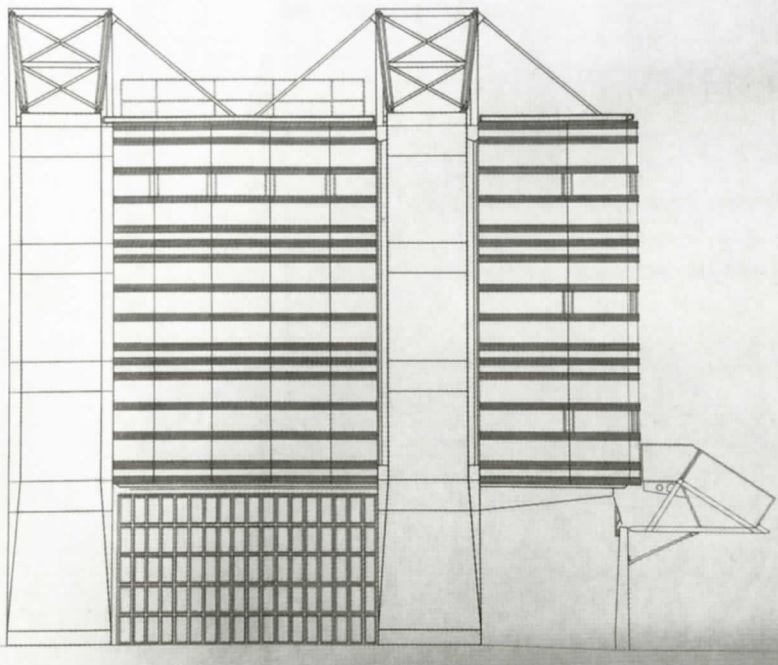
POUTRES EN BÉTON ARMÉ PERPENDICULAIRES AU SYSTÈME PORTEUR,  
REPRENANT LE PORTE-A-FAUX DES PLANCHERS EXTÉRIEURS



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

## RÉFÉRENCE

### L'ÉCOLE LOUIS-LUMIÈRE À NOISY-LE-GRAND



COUPE TRANSVERSALE

ces ouvrages métalliques, un double jeu s'instaure entre compacité et légèreté; l'ombre et la lumière s'y immiscent dans des contrastes permanents.

Pour traduire la mixité du programme, cinéma et photographie, Hauvette associe l'idée d'un bâtiment double où deux barres accueillent respectivement chaque discipline. Comme sur un curseur, celles-ci semblent glisser de part et d'autre de l'axe de la rue intérieure qui distribue les studios du rez-de-chaussée et les locaux techniques. Par rapport au point central, où le bloc de l'ascenseur pivote sur lui-même sur l'axe de liaison perpendiculaire, les plans des deux ailes sont homothétiques.

#### Un objet compact et rationnel

Au nord et au sud, les longues façades scandées par l'alternance horizontale de verre et de métal se déclinent en trois ordres: le soubassement, dont les plaques de béton sont boulonnées dans la structure; le mur-rideau, avec ses lisses métalliques courbes; enfin, le couronnement métallique des locaux techniques. Au sud, le mur-rideau se courbe et s'offre à la lumière. Aux extrémités est et ouest, il s'enroule et se confronte aux piles de béton des pignons où le glissement des barres crée un effet architectural puissant. L'architecture procure ainsi un maximum d'effet avec un minimum d'éléments de composition: la structure de béton en tabouret, les plaques en béton; la structure métallique du couronnement qui y repose; et le mur-rideau. La saillie abrite les escaliers, tandis que la verrière de la rue intérieure est suspendue.

Dans un autre entretien accordé à Marie-Christine Loriers en 1988<sup>(3)</sup>, alors que le chantier s'achève et que



Vue du pignon est.

celui de la cour des comptes de Rennes est en cours, Hauvette revient sur sa méthode consistant à décomposer les formes, les matières, les couleurs et fonctions, et à les assembler pour composer. Insistant sur l'importance de la conception de la structure et celle de la mise en œuvre, il évoque l'«objet compact et rationnel» qu'est cette école: «Je demande toujours à un bâtiment de distinguer les efforts. Ici, comme toujours, je distingue la structure des différents voiles. C'est un double bâtiment sur pilotis avec des porte-à-faux importants. La structure lourde est com-



Escalier d'accès au niveau principal.



Circulation transversale.

posée de portiques, des "tabourets" à quatre pieds coulés en place ; au troisième niveau, des plaques de béton préfabriquées sont directement ajustées et boulonnées sur la structure. En haut, des tabourets métalliques prolongent ceux en béton. Ils suspendent le dernier niveau, la toiture, la verrière sur la cour de service, rue entre les deux bâtiments. En dessous sont glissées les boîtes techniques. La paroi extérieure est un film, un mur-rideau, un capotage filant dont nous avons dessiné toutes les pièces. Ces éléments précis racontent clairement la mise en œuvre, mais



Photos Georges Fressy

Image monumentale du pignon avec ses lames de béton.



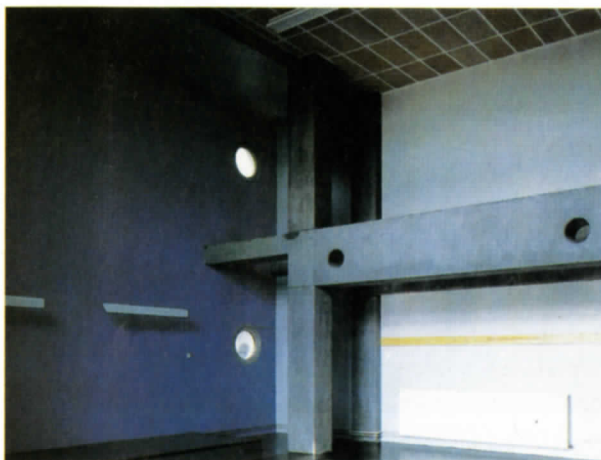
Balcon sur la rue médiane.

avec une certaine distance, un peu plus allusive peut-être que dans mes précédents bâtiments. Plus abstraite. Les bâtiments ne doivent pas s'exprimer en inventaire, mais en totalité.»

Dans le dossier « Alliages et mésalliages » qu'il dirige pour *Archi-cree* (4), Jean-Pierre Le Dantec souligne la pertinence de cette solution structurelle permettant à l'architecte d'utiliser le métal, que la réglementation française prohibe alors en tant qu'élément structurel dans un bâtiment public. La structure du bâtiment étant en béton, Hauvette « assigne au métal une fonction réglementairement reconnue, celle de la charpente ». L'architecte en tire une esthétique, car cette charpente étant située au-dessus et hors du bâtiment, elle « pouvait être assimilée à un élément extérieur, laissant visuellement croire que l'ensemble de la construction s'y suspend ». L'auteur précise que la partie supérieure du bâtiment – également en métal – met en valeur cet effet.

En 2012, l'école a quitté son navire de Noisy-le Grand pour rejoindre la Cité du cinéma créée par Luc Besson à Saint-Denis et installée par Reichen & Robert dans l'ancienne centrale électrique proche du carrefour Pleyel.

Un temps squattée, l'œuvre de notre Grand Prix national d'architecture a échappé de peu à la démolition : en 2017, l'Etat avait décidé d'implanter sur les 7 100 m<sup>2</sup> de



Salle de cours.



## R É F É R E N C E

### L'ÉCOLE LOUIS-LUMIÈRE À NOISY-LE-GRAND

ce terrain lui appartenant un quartier de préparation à la sortie (QPS), soit une prison de semi-liberté. C'était sans compter l'opiniâtreté de Brigitte Marsigny, maire de la ville depuis 2015, qui avait d'autres projets. « Lors de mon premier mandat, l'Etat m'avait incitée à acheter ce bâtiment situé sur une parcelle lui appartenant au cœur d'un quartier de plusieurs hectares partagé par la ville et l'Etat, à proximité d'une école d'ingénieurs et d'îlots résidentiels. En 2016, pour faire avancer l'aménagement de ce secteur, nous avons concouru sur l'appel à projets "Inventons la métropole du Grand Paris 1" avec la volonté de réhabiliter le site Louis-Lumière et de créer à proximité quelque 400 logements, dont certains à vocation sociale. Face à la décision prise par l'Etat en 2017 d'implanter un quartier de préparation à la sortie, j'ai donc annulé notre candidature et j'ai entrepris des négociations avec l'Epamarne qui possédait un autre terrain au sud de Noisy-Champs car la vraie difficulté consistait à modifier l'implantation prévue pour le QPS. Un échange de terrain ayant ainsi été conclu entre l'établissement public et l'Etat, cela m'a permis de recommencer à réfléchir sur le devenir de l'ancienne école du cinéma. »

#### De la prison à la réinvention

En regardant de près ce vaisseau fantôme, la maire décide de le conserver et d'établir un cahier des charges pour candidater, en 2018, à la deuxième édition de l'appel à projets métropolitain. Au terme d'une consultation promoteurs architectes, remportée avec BNP Paribas Immobilier et les agences Reichen & Robert et Brenac & Gonzalez, la ville de Noisy-le-Grand figure parmi les 23 lauréats de cette nouvelle session avec le projet nommé « Révélation Lumière ». Sur 3,8 ha et à proximité de logements sociaux réhabilités et reconstruits, d'un parc et d'un bois, la réhabilitation de l'ancienne école est associée à la construction de 400 logements, deux crèches et 10 Soho (small office home office). « Depuis l'automne 2019, poursuit Brigitte Marsigny, nous nous efforçons de faire avancer la programmation pour finaliser en 2021 la cession du site au

promoteur lauréat, avec la volonté de maintenir le bâtiment de Christian Hauvette dans son expression, d'en faire un lieu festif et fédérateur d'une nouvelle dynamique urbaine en maintenant notamment une école de troisième cycle dans sa programmation. Nous pensons aussi à des ateliers d'artistes et nous rencontrons des porteurs de projets. »

#### Des enjeux patrimoniaux et urbains

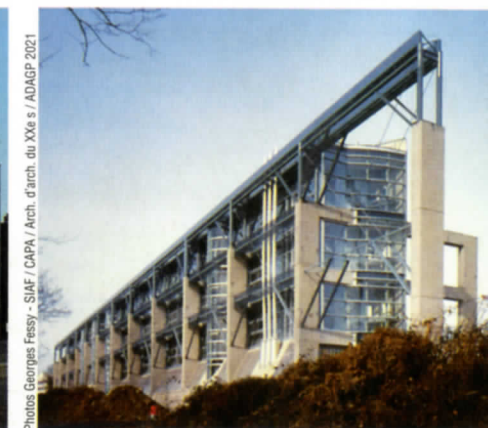
A l'est de la ville et à proximité de la future gare du Grand Paris Express Noisy-Champs (agence Duthilleul, arch.), la visibilité de l'édifice en fait un pôle à fort potentiel pour le quartier en cours d'aménagement. Si l'enjeu est de concevoir des plateaux techniques totalement flexibles dans l'espace et dans le temps, développer au rez-de-chaussée un tiers lieu, une salle polyvalente, une maison de mobilité, des murs d'escalade et du coworking, avec un TechPark dans les niveaux supérieurs et des activités sur la place extérieure ou dans la rue intérieure constituent autant de pistes pour ce lieu renommé « le Révélateur » par le promoteur et les architectes.

Selon les architectes Bernard Reichen et Marc Warnery, de l'agence Reichen & Robert, ces « projets réinventés » entrent dans une logique de création de connexions entre le diffus et l'urbanisation de zones à partir d'items intéressants comme l'école de cinéma. « Ni classé ni protégé, ce bâtiment signé nous place face à une œuvre dont la lecture sera conditionnée par le projet, en conciliant des espaces en quête de fonctions et des fonctions en quête d'espaces. Un autre enjeu relève du raccordement du site à la chaîne de parcs et de bâtiments existants, dont la Cité Descartes, et aux cheminements vers la Marne et la gare RER. Pouvoir l'urbaniser grâce à la rue qui la structure fait la force de l'architecture d'Hauvette. Orientée vers le RER à l'ouest, elle préserve à l'est son statut d'équipement public tel un pôle de centralité qui fait seuil à l'accès au parc. »

Le projet consistera à réanimer la rue centrale en conservant sa verrière et les passerelles, à agrandir les vides présents au niveau des plateaux de bureaux qui offrent une souplesse et à profiter des doubles hauteurs exis-



Projet « Révélation Lumière », remporté par la ville de Noisy-le-Grand, BNP Paribas Immobilier et les agences d'architecture Reichen & Robert et Associés et Brenac & Gonzalez Associés lors de la consultation « Inventons la métropole du Grand Paris ». La place avec pour toile de fond l'école Louis-Lumière transformée et le plan-masse.



Georges Fessy

Photos Georges Fessy - SIAF / CAPA / Arch. d'arch. du XXe s / ADAGP 2021

tantes, dont celles des amphithéâtres. Côté ville, l'aile sud peut accueillir l'école avec des activités créatrices et d'animation au rez-de-chaussée, ainsi qu'un restaurant coopératif en lien avec le jardin. L'aile nord peut être dévolue à des fonctions tertiaires. En pignon, l'expression des volumes fermés de la double barre et des escaliers réhabilités pourront servir de support à des murs végétaux et aux activités événementielles. Qu'advient-il de l'image de film enroulé de l'enveloppe, sujet complexe car le mur-rideau actuel est jugé dépassé et trop énergivore. « Le rythme horizontal n'ayant pas été perçu comme fondamental, nous envisageons de conserver la vêtue métallique et d'agrandir la partie vitrée. En tenant compte des protections solaires et acoustiques que nous devons intégrer, du poids et de l'épaisseur qu'il est possible d'ajouter, il nous faut donc réfléchir à un nouveau complexe de façade garantissant des performances énergétiques et supporté par une structure portante légère, tout en laissant lisible chaque période de l'histoire du bâtiment », détaillent les architectes.

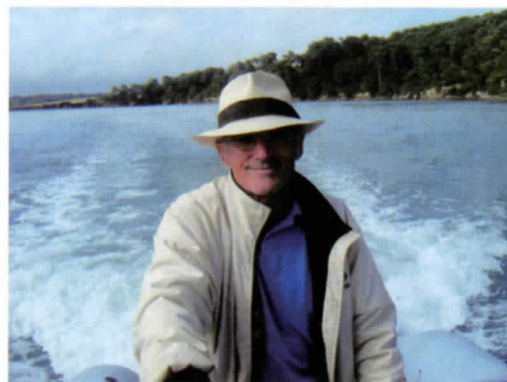
Que cet édifice trouve un nouvel usage est une bonne nouvelle, sous réserve que les éléments fondamentaux de son architecture puissent être préservés lors de sa restructuration. Il serait également judicieux qu'il fasse l'objet de la labellisation « Architecture contemporaine remarquable » attribuée par le ministère de la Culture. Au-delà de son architecture, c'est aussi un témoignage éloquent des ambitions de la commande publique en relation avec l'aménagement des villes nouvelles. Assez curieusement, aucun bâtiment de Christian Hauvette ne fait l'objet d'une protection au titre des monuments historiques.

1. Soixante-dix ans avant la Femis.
2. Portfolio de l'exposition « Hauvette, Hondelatte, Soler », octobre-novembre 1988 à Arc en rêve, galerie d'architecture, entrepôt Lainé, Bordeaux. Article de Marie-Christine Loriers.
3. Interview, « Christian Hauvette, dissocier pour composer », *Techniques et Architecture* n°380, novembre 1988, p.58-60 et p.68.
4. *Architecture intérieure CREE*, décembre-janvier 1988, n°227, p.72-83.

**EN HAUT, A GAUCHE.** Rectorat de la Martinique, dit la « Boîte à vent », 1994.

**EN HAUT, AU CENTRE.** Siège social de l'agence française de développement, Paris XII<sup>e</sup>, 1998.

**EN HAUT, A DROITE.** Chambre régionale des comptes, Rennes, 1988.



Collection particulière

## CHRISTIAN HAUVETTE (1944-2011)

**1944 :** naissance à Marseille  
**1965-1967 :** élève de Jean Prouvé au Cnam  
**1969 :** diplômé en architecture de l'ENSBA  
**1972-1974 :** élève de Roland Barthes à l'École pratique des hautes études et thèse sur la sémiologie de l'espace  
**1974 :** création de son agence à Paris ; bourse du Groupe de recherches et d'études cinématographiques  
**1988 :** chambre régionale des comptes à Rennes  
**1989 :** école nationale supérieure Louis-Lumière à Noisy-le-Grand

**1991 :** Grand Prix national de l'architecture  
**1994 :** rectorat de la Martinique  
**1994-2011 :** enseignant à l'Ensa de Bretagne puis à l'Ensa de Versailles  
**1998 :** siège social de l'Agence française de développement  
**1999 :** Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans  
**2003 :** Caisse des dépôts et consignations, à Paris  
**2006 :** chai du domaine Hauvette, à Saint-Rémy-de-Provence  
**2007 :** rectorat de Guyane  
**2011 :** mort à Orgeval

\* Christine Desmoulin, journaliste et historienne, est auteure de nombreux ouvrages et commissaire d'expositions, dont « Bernard Zehrfuss, poétique de la structure » à la Cité de l'architecture et du patrimoine (2014) et « Bernard Zehrfuss, la spirale du temps » au musée gallo-romain de Lyon (2015-2016) et « Versailles ville nature Permanence et création » dans le cadre de la biennale d'architecture et de paysage d'Ile-de-France (2019).